

Programme régional de connaissance et de sensibilisation sur les mares et les amphibiens en Midi-Pyrénées 2017 - 2018

Ce projet est porté par l'URCPIE

Financements

Ce projet bénéficie d'un financement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la DREAL



Contexte et objectifs

Portée par l'URCPIE, depuis 2016, une convention cadre a été signée entre les différents partenaires que sont l'Agence de l'eau, la DREAL, Nature Midi Pyrénées, CEN Midi Pyrénées, les 7 CPIE de la région ainsi que la LPO Lot et le CPIE Haut Languedoc. Celle-ci porte sur la réalisation d'actions de recherche relatives à une meilleure connaissance des mares et de leur richesse à l'échelle de la région. Ces milieux apparaissent comme majeurs dans la sous-trame des milieux humides de Midi-Pyrénées. En outre, les mares forment un maillage propre à assurer une connexion écologique, le plus souvent par pas japonais.

Ce programme comporte deux actions principales :

- la réalisation d'inventaire de mares,
- l'amélioration de nos connaissances sur leur richesse biologique par le biais d'un suivi de deux groupes faunistiques : coléoptères aquatiques (espèce bio-indicatrice) et amphibiens (espèce parapluie).

Détail de l'action en 2016

Sur le département de l'Ariège en 2016, 49 mares ont été inventoriées sur 7 communes (Mirepoix, Besset, Dun, Tremoulet, Gaudies, Le Carlaret, Saint Julien de Gras Capou) ce qui complète l'inventaire des mares réalisées par l'Ana depuis 2000. Ces mares sont toutes situées sur une propriété privée et la quasi-totalité ne présente plus d'usage agricole comme auparavant (irrigation ou abreuvoir) mais sont utilisées pour l'abreuvement du gibier ou l'ornement.